

La famille nucléaire kabyle : enjeu et moteur des mutations sociolinguistiques en cours dans la région de Tizi-Ouzou ?

Chérif SINI

Université M. Mammeri, Tizi-Ouzou

Introduction

La présente contribution est un compte rendu d'un ensemble d'observations issues d'enquêtes non systématiques entamées depuis 2003 sur les pratiques intrafamiliales des langues dans la région de Tizi-Ouzou. Ces enquêtes se poursuivent et concernent, en réalité, les mutations sociolinguistiques en cours impliquant l'ensemble de la vie en communauté régionale dans l'ensemble national.

Après avoir situé les hypothèses à la base des enquêtes programmées pour apporter des éléments susceptibles de les confirmer, de les infirmer ou de les nuancer selon un cadre méthodologique précisant les points géographiques concernés par ces enquêtes, la contribution aborde le plurilinguisme intrafamilial à dominante kabyle, la fragilité du maintien des formes orales standardisées kabyles et la rupture dans la transmission des prénoms kabyles, essentiellement dans les familles nucléaires.

En devenir, la famille nucléaire kabyle paraît constituer à la fois un enjeu et un des moteurs des mutations sociolinguistiques en

cours dans la région de Tizi-Ouzou. Aux formes kabyles non-homogènes que pratique le couple, dont les époux sont de plus en plus issus de familles sans lien de parenté et de villages ou petits centres urbains géographiquement éloignés les uns des autres, il convient de rajouter la pratique du français et de l'arabe en soutien scolaire aux enfants. Les enjeux, pour le kabyle, résident dans la négociation, au quotidien, de la forme kabyle de socialisation des enfants, gagnés par les expressions et les tournures d'adaptation en kabyle de dessins animés et de cinéma de divertissement que les retombées de l'enseignement public de cette langue prédisposent à un emploi non-contrôlé mais à qui la présence d'expressions en arabe, pour certains, et en français, pour d'autres, donne un caractère tantôt hybride et mixte, tantôt alterné. En plus de ce plurilinguisme, en plus de la tendance à abandonner les prénoms kabyles ou kabylisés au profit des prénoms berbères ressuscités ou occidentaux et orientaux, la nouvelle configuration familiale, loin d'atteindre encore une égalité réclamée ailleurs entre les deux sexes, redistribue ou invente les rôles et les règles de communication intrafamiliale qui font qu'en l'absence des grands-parents, et parfois d'arrières grands-parents, les enfants héritent de moins en moins de chants et autres berceuses traditionnels, d'énigmes et de devinettes, de contes et de morale des générations passées...

Méthodologie et points d'enquête

L'hypothèse selon laquelle le type de famille – nucléaire ou traditionnelle, c'est-à-dire large, comportant les grands-parents et parfois les tantes, oncles, cousin(e)s, neveux et nièces – pourrait constituer le lieu/l'enjeu et le moteur des mutations sociolinguistiques constatées dans le cadre du projet *Pratiques intrafamiliales de*

*langues dans un contexte de mutations socioculturelles*⁹⁵, en est, en réalité, un des résultats de cette recherche qui connaît, depuis, une réorientation en tenant compte justement de ce résultat. A partir de cette espèce de découverte, la méthodologie de recueil de données devient ainsi de nature comparative – familles nucléaires / familles “traditionnelles” – et ciblée, en ce sens qu’il s’agit d’enquêter sur les pratiques langagières, au sens large, auprès de familles nucléaires et larges évoluant en milieu urbain, suburbain et rural. Les enquêtes sont menées à la fois par voie de constatation directe, durant les visites familiales, les visites amicales entre amis et collègues, à l’occasion de rituels religieux, cérémoniaux, etc., et par enquêteurs camouflés : en général, ce sont des collègues et des voisins et plus particulièrement des étudiants de français de l’université M. Mammeri évoluant soit en famille nucléaire ou large qui sont interrogés périodiquement sur les pratiques langagières au sein de leurs familles respectives. Les déclarations sont notées et vérifiées à l’occasion d’échanges quelconques dans la perspective de les comparer aux précédentes. Il ne s’agit donc pas d’enquête à caractère systématique comme cela se fait au moyen d’un questionnaire structuré qui exige des mises en contexte d’enquête dont on connaît l’aspect artificiel des données, au moins celles qui relèvent du déclaratif. Il ne s’agit pas non plus d’entretiens semi-directifs, centrés ou personnalisés dans la perspective d’une investigation à visée désambiguïsante impliquant une connaissance préalable du sujet par l’enquêteur. Ici, il est question de recueillir des données de manière discontinue mais permanente ; des données sans cesse comparées selon le type de famille, du lieu, parfois de la période de l’année (scolaire, estivale, etc.) et bien sûr des statuts socioprofessionnels des deux parents, quand cela est

95. En association avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d’Oran (2009-2011).

possible, mais aussi des opinions politiques du père de famille et, dans certains cas, de la mère de famille. Bien sûr, le relevé de tout cela n'est pas toujours simple. D'où la nécessité de se limiter aux grandes tendances : locuteur conservateur ou non vis-à-vis de la religion, défenseur ou non de la culture et de la langue kabyles, favorable ou défavorable à la pratique du français ou de l'arabe scolaire avec les enfants en bas âge... Cela concerne aussi, d'une part, le fait de conter en kabyle ou de lire des contes en français surtout et, parfois, en arabe pour préparer la mise au lit des enfants ; d'autre part, le fait de les bercer et de les réveiller, au matin, avec les chants féminins, de les distraire avec des devinettes et d'autres jeux de mots ludiques, de leur inculquer les règles des conduites de communication sociale et la morale sociale / collective au moyen des formes orales standardisées (J. Goody, 1994) comme les proverbes, les adages, les maximes... On voit bien que bien qu'il s'agisse de langues, c'est aussi à travers leurs éléments culturels – appelés ailleurs biens/héritages immatériels – que celles-ci sont abordées dans une perspective de transmission intergénérationnelle de ces biens dont les pré-noms semblent rendre compte de cette espèce de rupture qui, même si elle apparaît plus dans le domaine de la pré-nomination, concerne en fait l'ensemble des activités langagières et des échanges oraux, des « bien symboliques », pour reprendre l'expression de P. Bourdieu (1982).

Les points d'enquêtes sont divers et l'objectif est de couvrir le maximum des lieux habités de la région de Tizi-Ouzou⁹⁶ sans pour autant prétendre à une analyse quantitative de type macrostatistique, cela nécessitant des moyens matériels et humains dont nous ne disposons pas. L'objectif, dans l'effort de couvrir le maximum de lieux habités croisés avec le type de famille, est donc

96. Ne sont pas concernées par les analyses de cette contribution, les données relatives aux familles évoluant dans les départements de Boumerdès, de Bejaïa, de Bouira, de Bordj Bou Arreridj, de Sétif, de Chlef, d'Oran et d'Alger.

moins une représentativité des réalités des mutations en cours à analyser selon les méthodes quantitatives – dans combien de familles nucléaires en zone urbaine/suburbain ou rurale parle-t-on quoi/comment, entre qui et qui ? À propos de quoi ? Quand ? Combien de familles larges en zone urbaine/suburbaine ou rurale parlent quoi ? Comment ? Entre qui et qui ? À propos de quoi ? Quand ? etc. – qu'une volonté de recueillir le maximum de données à comparer selon les paramètres suscités sans prétendre à une généralisation quelconque. S'il arrive donc de convoquer le quantitatif dans la lecture des données recueillies, c'est dans une perspective micro-statistique exclusivement comparatiste et à visée relativiste.

Les points d'enquête sont les suivants :

La supériorité du nombre de familles nucléaires (43) par rapport à celui des familles traditionnelles (24) n'implique naturellement pas que le type de famille nucléaire serait plus répandu comparé à celui de type traditionnel. Par ailleurs, le fait que nous ayons « plus d'accès » à ces familles ne signifie pas une quelconque difficulté à enquêter auprès des autres. C'est aléatoire : la majorité de nos "informateurs-témoins" est issue de familles nucléaires. En revanche, l'observation directe concerne plutôt des familles traditionnelles. C'est pourquoi nous nous refusons de tirer une conclusion statistique dans la perspective d'une visualisation quelconque à partir de laquelle d'autres lectures, forcément erronées, pourraient être tirées. Voilà qui rappelle que notre étude est, en fait, une étude de cas bien que les données recueillies puissent servir de pré-enquête à une enquête de plus grande échelle et plus ou moins systématique exigeant dès lors la maîtrise des statistiques relatives au nombre concernant les familles nucléaires et traditionnelles et prenant en considération d'autres

paramètres de type sociologique complexe.

Il convient aussi de signaler qu'à l'exception de Sikh Oumed-dour, village de la banlieue-est de la ville de Tizi-Ouzou, et de Timizart Loghbar, village de la banlieue nord-est de Tizi-Ouzou, les autres points d'enquête sont des centres urbains ou, pour dire les choses autrement, des villages urbanisés autour desquels gravitent des villages au sens commun : ensemble d'habitations sans infrastructure administrative de type urbain sinon une école et, parfois, un dispensaire et une agence postale. D'où la précision quand le point d'enquête se situe dans le centre urbain indiqué ou bien dans un village limitrophe du dit centre urbain (comme à Azzefoun, Fréha, Azazga...).

Il ressort des ensembles de données recueillis trois éléments essentiels :

1. Le kabyle domine les pratiques langagières quel que soit le contexte familial nucléaire ou traditionnel avec, cependant, une nuance de taille dans les familles restreintes.
2. La transmissibilité des formes orales standardisées kabyles paraît fragile dans les familles nucléaires.
3. La reproduction des prénoms, comme un des éléments identitaires du patrimoine immatériel kabyle, connaît une évolution et une fissure visibles, particulièrement dans les familles restreintes observées.

Un plurilinguisme familial à dominante kabyle

Ce plurilinguisme concerne aussi bien les familles traditionnelles que les familles nucléaires. Sa nature diffère, en revanche, selon qu'on est dans le premier cas, particulièrement en présence de monolingues kabyles, ou qu'on est dans le second cas qui, lui aussi, diffère selon que la mère est au foyer ou exerce un métier rémunéré qui, lui-même, engendre des différences selon qu'il s'agit de l'en-

seignement ou pas. La différence villages / centres urbains / ville de Tizi-Ouzou concerne plus le poids et la fréquence de la présence du français et/ ou de l'arabe, sous forme de bribes, d'expressions ou de constructions attestées en contexte arabophone, dans les conversations quotidiennes entre les parents (plurilingues), les enfants, les petits enfants et les petits-enfants. Bien que plus *audible* dans la ville de Tizi-Ouzou, la présence du français marque aussi certains échanges intrafamiliaux aussi bien dans les plus anciens centres urbains comme Azazga, Ain El Hammam et Larbaa Nath Irathen que dans les plus récents (Fréha) ; que dans ceux où des populations moins importantes et, surtout, géographiquement plus éloignés de la ville de Tizi-Ouzou (Bouzeguène, Iloula Oumalou, Boghni, Azzefoun, etc.) ; mais rarement dans les villages proprement dits, sinon entre enfants ou petits-enfants – généralement des étudiants – autour de sujets, le plus souvent "académiques". Dans une seule famille (nucléaire) évoluant en zone côtière, il nous a été donné d'entendre le français en alternance avec le kabyle dans des échanges entre les enfants et les parents dont il faut mentionner le choix déclaré de ces derniers (enseignants d'anglais au lycée) d'encourager leurs enfants à pratiquer cette langue pour, insiste plusieurs fois le père, « les préparer aux études supérieures ».

La difficulté réside donc dans la quantification du volume d'échanges et de la nature des sujets d'échange où le français et l'arabe (pour ce qui est de la ville de Tizi-Ouzou particulièrement) apparaissent comme des langues de communication, voire d'expression et non seulement sous forme de bribes faisant partie de l'ensemble conversationnel à caractère mixte.

Monolingues/enfants/petits-enfants/arrières petits-enfants

Dix-sept grands-parents et arrières grands-parents monolingues évoluent dans neuf des vingt-quatre familles traditionnelles que

compte notre corpus. Ils sont répartis de la façon suivante : quatre à Azzefoun – un couple dans une famille de trois membres ainsi que deux parents ; deux grand-mères et leurs deux enfants respectifs et les trois enfants de ces derniers –, deux dans le centre urbain de Fréha – un locuteur et une locutrice d’une même famille de huit membres –, trois à Azazga – une locutrice avec ses petits enfants et leurs parents ; un locuteur et une locutrice d’une famille de cinq membres –, trois à Tamda – un couple et les enfants et petits enfants, et une locutrice avec sa fille veuve et ses enfants –, deux à Beni Douala – une locutrice dans chacune des deux familles de cinq membres –, une arrière grand-mère à Ain El Hammam et un arrière grand-père à Iloula Oumalou.

Il y a aussi quatre locutrices monolingues dont le statut n’est pas tout à fait celui de grands-parents. Ce sont à chaque fois des sœurs d’un grand-père ; des sœurs veuves ou répudiées qui vivent sous le toit du frère, comme le veut la tradition kabyle de cette génération⁹⁷. Des sœurs monolingues au statut et au comportement langagier très proches des grands-mères et parfois arrières grands-mères, avec en moins l’autorité de celles-ci dans l’attribution des prénoms au nouveau-né, par exemple, et dans la reproduction intergénérationnelle de certaines exigences langagières rituelles qui rythmaient, il y a de cela quelques décennies encore, la pratique de la parole en famille... large évidemment. Deux de ces quatre locutrices vivent dans un village d’Ait Chaffa dans la région d’Azzefoun, une à Iloula Oumalou et une autre à Boudjima.

Par monolingue, il faut entendre surtout l’expression/émission car, en général, ces monolingues comprennent quelques mots de français et d’arabe au contact des enfants, des petits-enfants, des

97. L’évolution de cette tradition semble être en rapport avec celle liée à l’héritage des biens familiaux et qui concerne, particulièrement, le foncier.

média radiophoniques et surtout télévisuels, et de ceux qui évoluent en milieu arabophone, particulièrement l'Algérois, et qui (re)viennent occasionnellement au village. Les locuteurs de la catégorie de troisième âge, frôlant les quatre-vingt et quatre vingt-dix ans, se distinguent, lors de nos propres observations et échanges avec certains d'entre eux, par leur aisance dans leur dire fluide, comparé à celui de leurs enfants ou neveux – parents de plus ou moins soixante ans et généralement plus ou moins alphabétisés/lettrés – qui semblent fournir des efforts pour parler le kabyle de ces « Anciens », comme les appellent certains de leurs petits enfants et arrières petits-enfants. Des efforts que les petits et arrières petits-enfants villageois imitent comme pour accomplir un devoir de respect à l'égard de cette génération en lui épargnant les efforts d'adaptation à l'évolution en cours que les petits enfants⁹⁸, évoluant en zone suburbaine, n'entendent pas ainsi. En effet, à Fréha, à Azazga, à Azzefoun, etc., nous avons observé ces derniers s'adresser à ces monolingues comme ils le font avec leurs parents plurilingues. Ce qui fait que ces monolingues de zone urbaine sont moins étanches à la mixité langagière en cours que le sont ceux des villages, à l'exception de ceux de Tamda qui, au contact de populations arabophones installées sur les rives de la vallée de Amraoua (R. Kahlouche, 1999), comprennent aisément l'arabe. Un contact ancien auquel il convient de rajouter l'urbanisation récente mais rapide que connaît ce village⁹⁹... *urbanisé*.

Cette différence liée à la nature du lieu – village / centre urbain – mérite d'être croisée avec la variable sexuelle. Car, du moins en

98. Notre corpus ne contient pas de cas de présence d'arrières petits-enfants en zone urbaine.

99. Village colonial qui, en raison de la disponibilité d'assiettes foncières étatiques rarissime dans les autres régions administratives de Tizi-Ouzou, connaît depuis la fin des années 1990 une urbanisation accélérée liée à la construction d'un pôle universitaire, de cités universitaires et de cités "dortoirs" pour accueillir des populations des quatre coins du département de Tizi-Ouzou...

ce qui concerne nos points d'enquête, les monolingues villageoises adoptent une attitude normative vis-à-vis des écarts langagiers, surtout des petits et arrières petits-enfants, que les locutrices monolingues vivant en zone urbaine et même suburbaine n'observent pas. C'est le cas dans les trois familles d'Azefoun, des deux d'Azazga, de celles, respectivement de Fréha et de Ain El Hammam. Pourtant, à l'exception du cas d'Ain El Hammam, les époux de ces locutrices sont vivants ! Ces derniers ne sont-ils plus à même d'assurer leur rôle d'autorité faisant respecter le kabyle à la fois comme parole et comme ensemble de règles implicites de communication intrafamiliale ? Ou bien ces locutrices, sentant l'affaiblissement de leur époux justement, ressentent-elles le devoir des les suppléer / assister au point d'incarner cette autorité verbale héritée des générations passées et surtout, dans ce contexte de famille large. Car dans le contexte de famille nucléaire, ce qui paraît être pour ces monolingues comme un écart à châtier, est pratiqué par les mères et bien sûr par les enfants même dans les conversations réalisées essentiellement en kabyle. Ainsi, autant les enfants et petits-enfants villageois en conversation avec ces monolingues s'abstiennent d'interférer avec l'arabe scolaire et/ou le français, essentiellement des syntagmes en rapport avec la téléphonie mobile et la communication électronique en général, autant ceux des zones urbaines pratiquent avec eux une mixité langagière très audible, voire imposante du fait du faible poids numérique de ces monolingues et du peu d'intérêt de leurs sujets de conversations aux yeux des générations montantes. Dans ce décalage temporel, les parents constituent une espèce de continuum ; d'un côté, en parlant le langage des « Anciens » avec tout ce que cela implique comme règles de sociabilité hiérarchisant les rôles et les statuts en rapport avec la parole, entre autres, en fonction de l'âge et du

sexe des locuteurs, et, de l'autre côté, en adoptant le métissage linguistique de leurs enfants et, pour certains, de leurs petits enfants à qui beaucoup de ceux que nous avons observés et questionnés ont pris l'habitude de parler, dès le bas âge, avec une syntaxe kabyle et en convoquant un lexique nominal ou verbal le plus souvent français ou, pour certaines institutrices, arabe. Ces parents de scolarité moyenne tendent à prendre part activement à la mise en place de ce métissage linguistique, c'est-à-dire lexical, qu'exigent les objets d'échange relevant de la modernité matérielle du vécu quotidien.

Enfants/petits-enfants

La plus visible des différences marque une certaine pratique du français, le plus souvent encouragée par certains parents en contexte de famille nucléaire, matériellement aisés, dans la ville de Tizi-Ouzou et dans la périphérie suburbaine. Ces enfants ou petits enfants fréquentent les établissements scolaires privés. Il faut préciser tout de suite qu'aussi bien les moins jeunes que les plus jeunes d'entre eux pratiquent les trois langues kabyle, française et arabe quand ils échangent avec des locuteurs en dehors du réseau familial, avec une prédominance remarquée du français. En réalité, la forme de langues que pratiquent ces enfants, en contexte externe à la famille, généralement nucléaire mais parfois large, mais de milieu exclusivement urbain, portent les marques de celle pratiquée en famille où certains parents mélangent essentiellement le français au kabyle. La particularité de ce mélange réside dans sa domination dans les conversations plutôt avec les parents qu'entre enfants et/ou petits-enfants qui généralement, parlent entre eux en français à la maison ou en voiture mais en kabyle mélangé au français, avec ou en présence d'autres locuteurs. Le français qu'ils pratiquent entre eux est en

fait celui qu'ils ont l'habitude de pratiquer à l'école et les appels au kabyle semblent être implicitement commandés par les locuteurs externes à leur réseau familial.

La situation est à peu près similaire en zone suburbaine lorsque les enfants fréquentent l'école privée comme à Azazga, par exemple, où aux deux enfants de la famille nucléaire, en observation, les parents parlent en français plus ou moins de l'école avec par-ci et par-là le kabyle selon les objets et les sujets d'échange : généralement le lexique français domine les sujets et les objets pour qui ces parents n'ont pas suffisamment de vocabulaire en français car eux-mêmes ont fait l'essentiel de leur scolarité en arabe... Dans ce cas, on assiste à une espèce d'alternance de langues kabyle et française selon, au moins, les sujets et les objets d'échange et on ne ressent pas vraiment beaucoup d'efforts pour maintenir une seule langue de conversation. Un effort plus sensible chez les parents de cette seconde famille nucléaire d'Azazga dont les deux enfants fréquentent l'école publique. Un effort qui concerne surtout le français car, répète avec insistance le père, « à l'école c'est l'arabe » et dans les pratiques des enfants entre eux le français apparaît en effet très réduit – quelques mots, en rapport avec la téléphonie mobile et les jeux électroniques – en comparaison avec ceux du premier couple qui mélange / alterne essentiellement le kabyle et le français avec la présence lexicale de l'arabe scolaire.

De la fragilité dans la chaîne de transmission des formes orales standardisées

La difficulté réside dans les moyens de vérifier les déclarations souvent en contradiction totale entre l'affirmatif des locutrices, observées par nos enquêteurs camouflés de l'intérieur de la famille, et l'infirmatif de ces derniers concernant leurs pratiques

des formes orales standardisées, en général, et, particulièrement, les différents chants féminins pour bercer, réveiller, adoucir la douleur de bébés et d'enfants en crise de larmes... En effet, ces chants, étant les plus audibles au moins parce qu'on peut les pratiquer à tout instant avec une mélodie qui les différencie des autres registres de la langue et formes orales standardisées, sont les plus remarquables ou, plus précisément, leur absence est plus remarquable du fait qu'ils sont censés venir spontanément de la bouche des mères, des grands-mères et, parfois, arrières grands-mères mais aussi des grandes sœurs et même des petits sœurs évoluant en familles larges. À la différence des autres formes qui sont réalisées soit dans un contexte et un moment précis de la journée – conter le soir, par exemple –, soit autour d'un objet d'échange plutôt à sens unique – éducation morale –, les différents types de chants féminins, avec leurs règles bien sûr, sont exécutés à tout moment de la journée et parfois en même temps que la mère, la grand-mère ou la grande sœur vaque à des affaires ménagères tout en (s') occupant (du) *le petit*.

Pour recueillir les données liées à ces pratiques, nous avons, d'un côté, interrogé nos enquêteurs en tant que témoins de ce qu'ils ont eux même vécu et/ou qu'ils vivent dans leurs familles respectives ; de l'autre côté, nous leur avons demandé de prêter attention à cet aspect et d'en questionner celles qu'on considère comme les dépositaires et transmetteurs de cet héritage immatériel. La perspective est, de ce fait, comparative. Elle vise à faire ressortir les différences dans les déclarations des mères, grand-mères et celles de nos observateurs qui, eux, sont invités à fonder leur propos sur ce qu'ils observent, c'est-à-dire entendent. A ces données, il convient de rajouter celles relevant de nos propres observations et expériences aussi bien dans notre entourage familial proche que dans les constatations enregistrées lors de nos

visites et autres rencontres à l'issue desquelles sont notées, systématiquement, les remarques et déclarations liées à la pratique de ces formes orales standardisées.

Il ressort, en effet, une différence importante selon qu'on est en contexte de famille nucléaire ou de famille large évoluant en milieu villageois ou urbain. La déperdition de ces formes de pratiques langagières marque surtout les foyers sans grands-parents en contexte urbain et suburbain mais concerne aussi beaucoup de familles nucléaires en zone rurale, particulièrement quand la mère exerce un métier rémunéré exigeant la mise quotidienne des enfants dans des établissements préscolaires où on parle généralement à ces enfants en français et/ou en arabe dans la perspective, dit-on, de les préparer à l'école d'enseignement public arabisant, pour certains et, pour d'autres, à l'école d'enseignement bilingue (français/arabe) qu'offre le secteur privé¹⁰⁰. L'impact des langues pratiquées dans les établissements de la petite enfance sur les pratiques langagières intrafamiliales, en contexte nucléaire surtout mais aussi traditionnel, est plus visible en contexte urbain tizi-ouzien et à un degré moindre en zone suburbaine et villageoise, bien que des signaux de plurilinguisme en faveur du français apparaissent justement dans les chants et les jeux d'enfants que renforcent et prédisposent les dessins animés à vocation éducative comme Dora, Caillou, Tchoupi, Diego, etc., téléchargeables à partir de sites électroniques, accessibles au moyen des chaînes de télévisions satellitaires et vendues en CD... En effet, toutes les mères de notre corpus déclarent avoir eu recours à ces dessins que certaines d'entre elles conseillent aux jeunes époux-ses qui leur posent la question sur ce recours dans le cadre des enquêtes que nous menons sur les pratiques langagières dans le contexte des muta-

100. Dans la région de Tizi-Ouzou.

tions socioculturelles en cours dans la région de Tizi-Ouzou. Même les moins de 40 ans évoluant en famille nucléaire en zone rurale et exerçant un métier rémunéré, ont recours à ce procédé. Parmi ces dernières, 13 admettent s'en être servi exclusivement non pas toujours par choix mais à défaut de connaître suffisamment de chants féminins kabyles. De formation universitaire, neuf d'entre elles se déclarent non héritières de ces chants sinon sous forme de quelques bribes dont elles ne savent pas toujours dans quel lieu ni à quelle occasion il faut les déclamer ou les chanter. Quand elles sont interrogées sur les raisons pour lesquelles elles ne connaissent pas suffisamment ces chants, ces dernières accusent l'école de les avoir « arrachées trop tôt à la vie familiale » pour ensuite entreprendre une carrière professionnelle, qui dans l'enseignement, qui dans une banque, qui dans un tribunal... Mais à l'idée de lier ce qu'il convient d'appeler la rupture dans la transmission de ces chants au mode de vie de famille nucléaire que leurs parents ont adopté quel qu'en soit la raison, elles rétorquent, à quelques différences près dans la formulation dans leur réponse que c'est pour défendre ce qui paraît, à leurs yeux, un acquis : « vivre en famille restreinte ». Quasi-systématiquement et quel que soit le point d'enquête, la défense de ce mode de vie se fait sans concession. Celui-ci paraît surtout constituer une espèce d'émancipation, pour celles qui ont grandi en famille restreinte – peu importe si la mère travaille ou non – et de délivrance pour celles mariées en familles traditionnelles surtout lorsqu'elles travaillent, mais ce n'est pas exclusif et, là aussi, peu importe qu'elles aient grandi en famille large ou en famille nucléaire. Se détacher ou vouloir se détacher de l'emprise familiale traditionnelle engendrerait-il une prédisposition inconsciente et involontaire à abandonner tout ce qui s'y rapporte ? Entre autres, en matière de biens immatériels dont la

langue et particulièrement le prénom... kabyle ou kabylisé ? Dans le cas de notre corpus, bien que l'affirmation ne soit pas formulée dans les discours recueillis, de manière explicite – certaines affichent une défense discursive farouche des traditions et se présentent comme leurs gardiennes –, il ressort une nette différence, aussi bien du point de vue des discours que des choix et comportements langagiers particulièrement à l'adresse des enfants, que le truchement relationnel avec les grands-parents plutôt maternels renforce d'autant plus que les visites à leur(s) fille(s)-mère(s) sont plus fréquentes et surtout moins codifiées socialement qu'elles ne le sont en contexte de famille large, entre les pratiques langagières féminines selon qu'on est en famille restreinte ou en famille large. On ne peut pas dire que dans le second cas, les grands-parents et même arrières grands-parents constituent un frein à cette déperdition car, en réalité, même dans ce contexte, les plus jeunes mamans ne semblent pas se soucier de cette déperdition invisible / inaudible du fait de l'évolution dans la conception de la réussite sociale dans laquelle elles projettent d'engager leurs enfants et pour laquelle ces formes orales standardisées ne paraissent pas d'un grand appui car cette réussite est très rarement projetée pour être réalisée ni dans leur giron familial ni dans leur contexte social actuel ; l'idée est plutôt de réussir ailleurs, pour les garçons surtout, et au moins, en famille nucléaire pour les filles. La place de ces formes orales standardisées, en général, et des chants féminins, en particulier, dans cette perception de l'avenir est minime pour ne pas dire nulle car, comme la désigne J. Goody, cette standardisation est *in vivo*, c'est-à-dire qu'elle rend compte d'un capital expérientiel dont l'actualisation, selon les contextes de l'exercice de la parole, est censée guider l'auteur. Or, ce contexte et les paramètres qu'il exige étant en évolution, voire en rupture, la nécessité et même l'utilité de ces formes dans la vie de tous les jours parais-

sent de moins en moins pratiques. A quoi bon alors les transmettre aux enfants d'autant plus que le volet linguistique de la réussite sociale souhaitée concerne les langues de l'école, des diplômes à obtenir et des métiers à acquérir ? Dans ce sillage, les attendus de l'enseignement du kabyle à l'école et à l'université publique pourraient-ils amener à reconsidérer ce volet linguistique de cette réussite projetée ?

De la rupture dans la chaîne de transmission des prénoms kabyles

La corrélation n'est pas systématique entre le passage progressif du mode de vie de famille traditionnelle à celui de famille nucléaire. En revanche, il se dessine une reconfiguration tendancielle à inscrire, d'un côté, dans les retombées du travail de conscientisation sociopolitique et socioculturel mené dans la région au moins depuis les années 70, en opposition diamétrale aussi bien à la politique d'arabisation qu'à l'islamisme politique, et, de l'autre côté, dans le progrès à la fois social et institutionnel du statut de la femme kabyle faisant que la réussite de certaines d'entre elles, durant les années 70 par la voie de l'instruction, est perçue très positivement, d'autant plus qu'elle semble encouragée surtout par des parents-hommes¹⁰¹. Cette réussite est systématiquement associée à leur mode de vie au sein d'une famille restreinte.

Dans ce sillage, au rejet de ce qui symbolise le projet arabisant et islamisant de la société accentué depuis la fin des années 90, paraît correspondre l'attachement aux traditions dont des formes orales standardisées et plus particulièrement la reproduction des prénoms habituellement perçus comme un des éléments d'identification kabyle comme (El) Mouhouv(b), Davda, Tassadit,

101. Témoignages de plusieurs mères et grands-mères nées après l'indépendance et envoyées au lycée et à l'université pour certaines d'entre elles durant les années soixante-dix et quatre-vingts.

Ferroudja, Sekoura, Menach, Mok(q)rane, Lounès, Amar, (Mohand-) Akli, Ouardia, Fadh(ti)ma, Chabha, Djedjiga, Malha...

En effet, le phénomène est plus attesté, en ce qui concerne notre corpus, dans les familles nucléaires de constitution relativement récente, à en juger par les prénoms de ces familles comparés à ceux de celles établies plus antérieurement. Il apparaît que l'évolution dans l'attribution des prénoms concerne d'abord et surtout les familles constituées directement en foyer restreint, c'est-à-dire où l'épouse et l'époux n'ont pas vécu (ou pas longtemps) dans le foyer parental. En effet, c'est dans ces foyers que la reproduction des prénoms parentaux/ancestraux est en rupture avec la tradition. Sans être systématique, cette rupture se généralise pour des prénoms qui connaissent une (faible) reproduction en contexte de famille large de prénoms kabylisés comme Hocine, Ramd(h)ane, Moussa, Aissa, Slimane, Mouloud, Chabane, Chérif, Mohand – ou Mohamed, généralement dans les familles *religieuses* –, Mohand Ouramd(h)ane et autres composés de même premier composant, Dahbia, Saadia, Malika, Samia, Miassa, Keltouma, Houria, Hdjila, Fetta, etc.

Naturellement, il s'agit d'une tendance à ne pas reproduire ces prénoms. Cette pratique est systématique dans les foyers restreints de notre corpus ayant eu des naissances après les années 2000 : une à Azzefoun, une à Boghni, deux à Tizi-Ouzou, une à Larbaa Nath Iraten, trois à Tamda, une à Beni-Douala, une à Tizi-Ghennif, une aux Ouadias-Ait Mahmoud. Dans aucune de ces familles n'est reproduit un prénom parental ni un prénom kabyle ou kabylisés. Les naissances enregistrées le sont avec :

- des prénoms berbères peu utilisés jusque-là : Alès, Agur, Tiziri, Tafat, Massyl, Tanina... ;
- ou bien des prénoms occidentaux : Liza, Anaïs, Sandra,

Maria¹⁰², Rayan, Melissa, Tania, Lydia, Lynda, Samy, Ilyas, Ilyane, Yann, Yani...

– ou bien des prénoms orientaux, turcs comme : Yara, Rakal, etc. Cette tendance est moins précise dans les familles retraits ayant eu des naissances durant les années 80-2000 où c'est plutôt les prénoms issus de noms de rois berbères qui sont ressuscités comme Yougourthen-Jugurta, Massinissa, Micipsa, Dyhia ou Kahina, Massyl, Massylia, Aris, etc.

Des prénoms curieusement moins utilisés à partir de 2000 dans les familles nucléaires et massivement présents dans les familles larges de notre corpus à Azazga, Bouzguène, Larbaa Nath Ira then, Tizi-Ouzou, Draa Ben Khedda, Timizar Loghbar, Azzefoun et Boghni. Ces prénoms ne sont pas seuls et il est même difficile d'estimer leur poids quantitatif comparés aux autres.

En revanche, les données, concernant les prénoms dans notre corpus, contiennent un indicateur de rupture dans la chaîne de transmission des prénoms kabyles ou considérés comme tels et cela conformément à la tendance en voie de se généraliser et qui consiste :

- à ne plus reproduire les prénoms de parents y compris dans certaines familles larges de notre corpus : une famille respectivement à Azzefoun, à Tamda, à Tizi-Ouzou ville et à Tizi-Rached ;
- à ne plus attribuer des prénoms composés¹⁰³ comme Mohand Ouamer, Mohand Ouramdhane, Moh Cherif, Mohand Oukaci, etc.
- à ne plus attribuer des prénoms, qu'on pourrait qualifier, du

102. Ce prénom est attesté dans deux familles nucléaires protestantes en zone suburbaine.

103. La composition de ces prénoms nous semble plus complexe car si on peut considérer, en effet, que c'est le premier composant qui est le vrai prénom du porteur, le second étant celui du descendant (Mohand Ouramdhane signifie Mohand de Ramdhane) et c'est peut être pour cela que ces prénoms sont tous masculins, on peut s'interroger pourquoi tous ces prénoms ont pour premier prénom celui de Mohand, diminutif de Mohamed, du (pré?) nom du prophète musulman? Beaucoup de Mohands nécessiterait-il les prénoms des pères pour les distinguer des autres Mohands? En effet, avec la multiplicité actuelle de prénoms différents, d'origine diverse, on n'a plus besoin d'un second (celui du père) pour la distinction ; sans parler de la généralisation du nom patronymique qui rend quelque peu inutile la désignation de la filiation que jouait autrefois le second composant dans, par exemple, Mohand Ouramdhane.

fait du pouvoir protecteur que leur conférait la croyance ancestrale, de prénoms superstitieux comme Arab, Akli ou Taklit, et de leurs composés Mohand-Arav(b), Mohand-Akli, etc. Ces prénoms étaient attribués autrefois pour que la mort n'emporte pas le nouveau-né, généralement masculin ;

– à ne plus attribuer le prénom de la maman au nouveau-né pour mettre fin à une série de naissances féminines et obtenir un garçon...

Evidemment, il doit subsister par-ci et par-là un ou plusieurs de ces procédés, particulièrement en zone rurale ou dans des couples dont un membre ou les deux est (sont) issu(s) de la ruralité et évoluent, le plus souvent, en famille large. Car en contexte de famille restreinte, du moins pour ce qui est de notre corpus, aucun de ces procédés n'est vérifié. Et, à l'exception d'une mère de 40 ans évoluant en famille nucléaire en zone suburbaine, aucune des autres ne les connaît bien que lorsqu'on leur explique la croyance liée à l'adoption de tel ou tel procédé de prénomination, chacune peut donner des exemples précis pris dans son entourage ; il s'agit, le plus souvent, de personnes de plus de 60 ans...

À la rupture dans la chaîne de transmission des prénoms kabyles semble correspondre celle liée aux croyances qui entourent ces procédés de prénomination elle-même en voie d'extinction.

Conclusion

En plus de la généralisation, dans les familles nucléaires observées dans la ville de Tizi-Ouzou, de la particule de considération *tonton* au détriment aussi bien de *zizi* que de *dada* pour désigner le grand frère ou l'oncle paternel évoluant, respectivement, en famille maraboutique ou non maraboutique comme pour en finir avec cette différenciation, en plus de la rupture dans la chaîne de transmission intergénérationnel des prénoms kabyles,

en plus du choix de parler en français avec les enfants en très bas âge, on remarque dans les 43 familles nucléaires des pratiques plurilingues qui favorisent les langues perçues comme les langues de la réussite dans laquelle on engage les enfants sans jamais avoir, cependant, l'intention de couper avec le kabyle qui demeure la langue de la communication intrafamiliale dont certains de ses éléments culturels comme les chants traditionnels, les proverbes, les adages semblent en déperdition.

Faut-il rappeler que les données et la lecture que nous en faisons ne concernent que les quelques familles auprès desquelles nous avons eu un accès, sûrement partiel ?

Bibliographie

- AIT HAMOU, Ali R., 2013, « Rupture dans la chaîne de transmission de prénoms à Tizi-Ouzou: propos de témoins », Sini, C., (coord.), *Les langues dans l'espace familial algérien*, Oran, éditions CRASC, p. 37-52.
- BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, Paris, éditions Fayard.
- HADDADOU, M. A., 2003, *Les Berbères célèbres*, Alger, éditions Berti.
- HADDADOU, M. A., 2004, *Recueil des prénoms berbères*, Alger, Publication du HCA.
- KAHLOUCHE, R., 1999, « De la vitalité du berbère en Kabylie: aperçu socio-historique », F. Manzano, (dir.), *Langues du Maghreb et du Sud méditerranée*, (les) *Cahiers de sociolinguistique* n° 4.
- MORSLY, D., 2013, « Pratiques linguistiques en contexte familial. Quelles configurations ? Quelles dynamiques » ? Sini, C., (coord.), *Les langues dans l'espace familial algérien*, Oran, éditions CRASC, p. 13-23.
- SINI, C., (dir.), 2015, *Le prénom en Algérie : un enjeu identitaire et idéologique*, Cahiers du Sladd n° 8, Université de Constantine.
- SINI, C., 2013, « Paroles de parents kabyles à propos des prénoms à attribuer aux enfants », Ouerdia Sadat Yermèche et Farid Benramdane (dir.), *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, Oran, éditions du CRASC, p. 155-163.
- SINI, C., 2013, « Enjeux de pouvoir et enjeux de langues dans des pratiques langagières intrafamiliales à Tizi-Ouzou », Sini C., (coord.), *Les langues dans*

l'espace familial algérien, Oran, éditions CRASC, p. 25-36.

– SINI, C., 2011, « Le kabyle à l'épreuve du rajeunissement social dans la région de Tizi-Ouzou », *Berber studies* n° 35, Rudiger Köppe Verlag Köln, p. 227-236.

– SINI, C., 2011, « Paroles de parents kabylophones à propos des langues à faire acquérir à leurs enfants », F. Laroussi et F. Liénard (dir.), *Plurilinguisme, politiques linguistiques et éducation. Quel éclairage pour Mayotte ?* Rouen-Le Havre, PURH, p. 448-464.